



RÈGLEMENT RÉCRÉATIONS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Année Scolaire 2025 - 2026

École primaire publique Marcel Collet

4 rue des Églantines 56300 Pontivy

Tél : 02.97.25.29.32 - Mél : collet.ptvy@orange.fr

Site web : ecolemarcelcollet.webnode.fr

RÈGLES À RESPECTER

1. Chacun doit se montrer responsable.
2. On doit respecter les élèves et les adultes.
3. On ne doit pas avoir un comportement dangereux, ni pour soi, ni pour les autres.
4. On doit essayer de se mettre d'accord et parler lorsqu'il y a un problème.
5. On doit dire la vérité aux adultes s'il y a un problème.
6. Il est interdit de crier, bousculer et courir dans les couloirs.
7. On doit essuyer ses chaussures sur les paillasons.
8. On ne doit pas jouer dans les toilettes, en particulier avec l'eau et le papier.
9. On doit mettre les essuie-mains dans les corbeilles des toilettes.
10. Pendant les récréations, on ne doit pas revenir en classe sans autorisation d'un adulte.
11. Il est interdit d'être violent : pousser, se taper, tirer les cheveux, mordre, lancer des cailloux.
12. Il est interdit d'être malpoli : dire des gros mots, insulter, se moquer.
13. Il est interdit de voler le matériel de l'école et/ou celui d'un camarade.
14. On doit respecter le planning d'utilisation des jeux dans la cour de récréation.
15. On doit accepter les autres dans les jeux pour ne pas laisser d'enfants seuls.
16. On doit faire attention avec les cordes à sauter.
17. On ne doit pas tirer trop fort au cours des jeux de ballons.
18. On peut aller sur la grande pelouse seulement si elle n'est pas mouillée.
19. On ne doit pas aller dans la terre et ne pas creuser de trous.
20. On ne va pas derrière et dans les différents buissons et massifs.
21. On ne peut pas jouer avec un ballon sous le préau.
22. Lorsqu'il pleut, il est interdit de courir sous le préau.
23. On ne doit pas sauter par-dessus les bancs.
24. On doit mettre les papiers et divers déchets dans les corbeilles.
25. On doit ranger tout le matériel emprunté à la fin de la récréation dans le coffre.
26. On doit se ranger rapidement devant les marches avant de rentrer en classe.
27. On doit prendre soin de ses vêtements et ne pas les laisser dans la cour quand on rentre en classe.
28. On ne doit pas apporter de jouets ou jeux de valeur (sont autorisés une figurine ; 1 corde à sauter ; entre 10 et 20 cartes ; entre 10 et 20 billes maximum).

SANCTIONS (adaptées en fonction de l'âge de l'élève)

- A. Demande d'excuse, orale ou écrite.
- B. Temps de réflexion pris sur le temps de récréation (5 minutes).
- C. Travail éducatif portant sur le thème non respecté.
- D. Restriction d'une zone de récréation (par rapport à un terrain et/ou un jeu).
- E. Signalement écrit à la famille en cas de non-respect du règlement répété.
- F. Rencontre avec l'enseignant(e) et/ou le directeur si nécessaire.

L'école, en lien avec le programme d'enseignement moral et civique, poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles :

- Acquérir et partager les valeurs et les principes de la République
- Construire une citoyenneté républicaine et une culture de la démocratie

Date : le ____ / ____ / ____

Date : le ____ / ____ / ____

Signature des parents :

Signature de l'élève :



RÈGLEMENT RÉCRÉATIONS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Année Scolaire 2025 - 2026

École primaire publique Marcel Collet

4 rue des Églantines 56300 Pontivy

Tél : 02.97.25.29.32 - Mél : collet.ptvy@orange.fr

Site web : ecolemarcelcollet.webnode.fr

RÈGLES À RESPECTER

1. Chacun doit se montrer responsable.
2. On doit respecter les élèves et les adultes.
3. On ne doit pas avoir un comportement dangereux, ni pour soi, ni pour les autres.
4. On doit essayer de se mettre d'accord et parler lorsqu'il y a un problème.
5. On doit dire la vérité aux adultes s'il y a un problème.
6. Il est interdit de crier, bousculer et courir dans les couloirs.
7. On doit essuyer ses chaussures sur les paillasons.
8. On ne doit pas jouer dans les toilettes, en particulier avec l'eau et le papier.
9. On doit mettre les essuie-mains dans les corbeilles des toilettes.
10. Pendant les récréations, on ne doit pas revenir en classe sans autorisation d'un adulte.
11. Il est interdit d'être violent : pousser, se taper, tirer les cheveux, mordre, lancer des cailloux.
12. Il est interdit d'être malpoli : dire des gros mots, insulter, se moquer.
13. Il est interdit de voler le matériel de l'école et/ou celui d'un camarade.
14. On doit respecter le planning d'utilisation des jeux dans la cour de récréation.
15. On doit accepter les autres dans les jeux pour ne pas laisser d'enfants seuls.
16. On doit faire attention avec les cordes à sauter.
17. On ne doit pas tirer trop fort au cours des jeux de ballons.
18. On peut aller sur la grande pelouse seulement si elle n'est pas mouillée.
19. On ne doit pas aller dans la terre et ne pas creuser de trous.
20. On ne va pas derrière et dans les différents buissons et massifs.
21. On ne peut pas jouer avec un ballon sous le préau.
22. Lorsqu'il pleut, il est interdit de courir sous le préau.
23. On ne doit pas sauter par-dessus les bancs.
24. On doit mettre les papiers et divers déchets dans les corbeilles.
25. On doit ranger tout le matériel emprunté à la fin de la récréation dans le coffre.
26. On doit se ranger rapidement devant les marches avant de rentrer en classe.
27. On doit prendre soin de ses vêtements et ne pas les laisser dans la cour quand on rentre en classe.
28. On ne doit pas apporter de jouets ou jeux de valeur (sont autorisés une figurine ; 1 corde à sauter ; entre 10 et 20 cartes ; entre 10 et 20 billes maximum).

SANCTIONS (adaptées en fonction de l'âge de l'élève)

- A. Demande d'excuse, orale ou écrite.
- B. Temps de réflexion pris sur le temps de récréation (5 minutes).
- C. Travail éducatif portant sur le thème non respecté.
- D. Restriction d'une zone de récréation (par rapport à un terrain et/ou un jeu).
- E. Signalement écrit à la famille en cas de non-respect du règlement répété.
- F. Rencontre avec l'enseignant(e) et/ou le directeur si nécessaire.

L'école, en lien avec le programme d'enseignement moral et civique, poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles :

- Acquérir et partager les valeurs et les principes de la République
- Construire une citoyenneté républicaine et une culture de la démocratie

Date : le ____ / ____ / ____

Date : le ____ / ____ / ____

Signature des parents :

Signature de l'élève :